



MESSAGE

DU

CONSEIL MUNICIPAL

AU

CONSEIL GENERAL

**concernant l'octroi d'un crédit d'engagement
pour la transformation et la rénovation de
l'ancienne école allemande de Borzuat en UAPE
(unité d'accueil pour écoliers)**

Sierre, le 27 février 2025



Message du Conseil municipal au Conseil général concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour la transformation et la rénovation de l'ancienne école allemande de Borzuat en UAPE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général,

Au vu de l'investissement lié à la réalisation de l'édifice et en application du *Règlement communal des crédits d'engagement* en force, nous avons l'avantage de vous présenter ce message concernant l'octroi d'un crédit d'engagement pour **la transformation et la rénovation de l'ancienne école allemande de Borzuat en UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecoliers)**.

Ce projet est le résultat d'une collaboration étroite entre les différents services cantonaux et communaux : le Département de l'économie et de la formation (DEF) par le service cantonal de la jeunesse, le service immobilier et patrimoine (SIP), le service du CMS et le service communal de l'édilité et de l'urbanisme, auteur du présent rapport.

1. Clause du besoin

La nurserie-crèche-UAPE de l'Europe a ouvert ses portes en 2008. Depuis, les effectifs sont en constante augmentation, ce qui a poussé les responsables de l'UAPE, en collaboration avec les services communaux, à trouver des solutions transitoires, année après année, pour accueillir les écoliers bénéficiant des prestations de l'UAPE.

Situation actuelle :

Afin de pallier le manque de places à la crèche de l'Europe, les locaux suivants ont été alloués, au fil des ans, pour l'accueil des écoliers :

de 2011 à 2012	la Sacoche
de 2012 à 2013	le Bourgeois
de 2015 à 2016	des salles de classe de Gorki et repas au réfectoire de Goubing
dès 01.2017	la Maison Blanche (parc. 91, à l'est de la crèche Europe)
dès 08.2020 à déc. 2025	trois salles de classe dans l'anc. école allemande de Borzuat
dès 08.2021	la salle multifonctions de l'ASLEC
dès 08.2022 à déc. 2025	le réfectoire et le rez de l'ancienne école de commerce à Goubing

En cas d'acceptation du crédit d'engagement :

de janv. 2026 à janv. 2028	soit dans un pavillon provisoire, des containers, à l'anc. école de commerce de Goubing, ou dans les combles rénovés de la Grande barre
----------------------------	---

La situation actuelle permet d'absorber 293 élèves, répartis sur les cinq sites en activité (Europe, Maison Blanche, anc. école allemande de Borzuat, ASLEC, ancienne école de commerce de Goubing).

Cette organisation éclatée ne permet plus une gestion efficace de l'accueil des écoliers. Chaque année, de nouvelles solutions pour des locaux adaptés doivent être trouvées au vu de l'augmentation des effectifs des enfants.



Evolution démographique :

L'évolution des besoins prévue selon la direction de la Crèche-UAPE de l'Europe s'exprime ainsi :

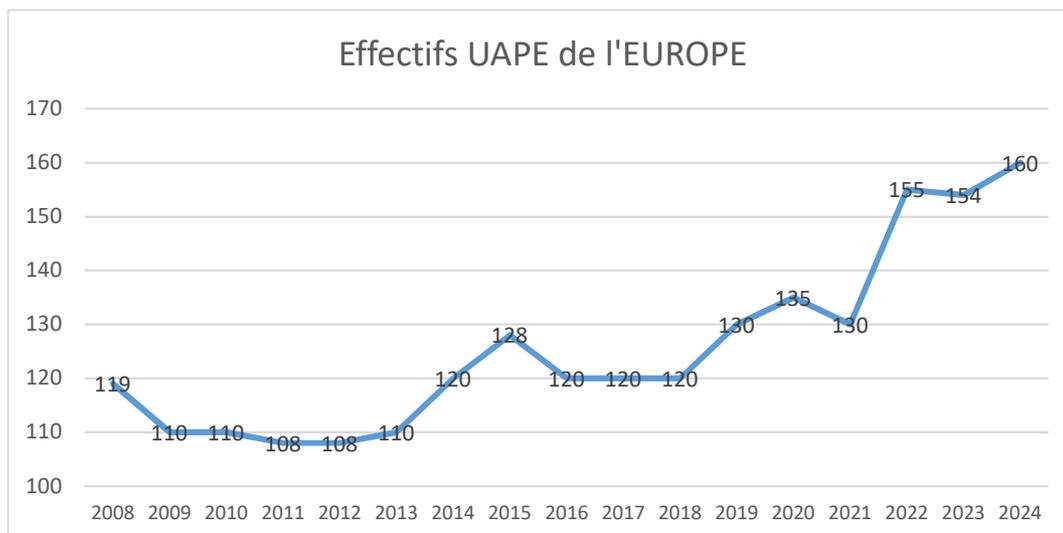
Malgré les locaux supplémentaires, un groupe d'environ 12 enfants n'a toujours pas de salle attitrée, tout en pouvant compter sur les 2 salles de gym de Borzuat.

En se basant sur l'étude menée pour élaborer le plan directeur des écoles de mai 2021, nous savons que les effectifs d'écoliers vont augmenter d'une manière douce pour se stabiliser voire diminuer à partir de 2030.

Nous n'avons pas trouvé d'étude ressortant le ratio entre le nombre de places d'une école et celles d'une UAPE.

A l'association sédunoise des lieux d'accueil de l'enfance (ASLAE) et à la fondation Fleurs des Champs, les dirigeants tablent sur une moyenne de 35 % écoliers utilisant les UAPE. Actuellement, 551 élèves sont scolarisés sur Borzuat et au plus 155 places à l'UAPE à midi sont utilisées, ce qui correspond à 28 %. Il est à noter que l'école de Borzuat peut contenir un maximum de 630 élèves.

Le graphique suivant indique une moyenne des fréquentations sur le temps de midi sans le mercredi (30 enfants environ). Cette moyenne prend en compte les contrats fixes sur l'année, et ne tient pas compte des contrats irréguliers. Ces derniers correspondent à une moyenne de 15 contrats en plus du temps de midi.



Projet futur UAPE :

Actuellement, l'UAPE accueille, sur la période de midi, 165 enfants. Avec la variante choisie (1b), permettant d'exploiter le potentiel maximum du bâtiment à rénover, **l'UAPE comptera 150 places d'accueil**. Pour compléter le programme, les lieux suivants continueront d'être exploités et varieront selon les besoins :

- L'émergence des places d'accueil chez les parents de jour
- Le maintien de la collaboration avec l'ASLEC pour les 7H-8H
- Le maintien des 1H dans les locaux de l'Europe



Fonctionnement du site

La future UAPE s'intégrera dans le périmètre du centre scolaire de Borzuat. Cet emplacement géographique permettra d'exploiter de manière optimale les synergies (cour d'école, salles de gym, etc.), soit pour les besoins des écoles, soit pour les besoins de la future UAPE.

Le complexe comprend différents bâtiments scolaires construits en fonction de l'évolution des besoins et dont les statuts sont différents (*repris du Message du CM au CG de juin 2022 et adapté à l'état actuel*) :

Edifices à maintenir, indirectement concernés par le projet :

- L'ancien bâtiment des Sœurs, dont l'origine remonte au 16-17ème siècle selon l'inventaire ISOS (ancienne maison de la famille Stockalper). Son implantation est déterminante pour le quartier et la définition de la rue de Borzuat. L'affectation actuelle n'est plus dévolue à l'usage scolaire, notamment en raison de la dimension des salles, excessivement exigües.
- L'Ancien Greffe, construit vers 1920 et la salle de gym attenante dont la valeur patrimoniale est avérée. Ce bâtiment, utilisé par les classes des plus petits élèves, contient également les locaux de la ludothèque et des Fifres et tambours sierrois.
- Le bâtiment Rilke, construit en 2010-12, principalement utilisé par les classes germanophones. Il comprend également une salle de gymnastique.

Edifices à assainir/rénover/construire, indirectement concernés par le projet (objets du crédit d'engagement voté par le Conseil général en juin 2022)

- La Grande barre 1940 qui fait actuellement l'objet d'une intervention majeure afin de pouvoir satisfaire aux nouvelles normes en vigueur d'ordre pédagogique, sismique, énergétique et feu.
- Les nouvelles salles ACM 2022-25, construites au nord de la Grande barre et accessibles directement par cette dernière.
- La salle de gym 1973, implantée entre la Grande barre 1940 et le bâtiment Rilke, est également en cours de rénovation complète afin de répondre aux exigences actuelles.
- Le pavillon provisoire de 1962 a été déconstruit en juillet 2024.

Edifices à assainir/rénover/construire, directement concernés par le projet :

- L'ancienne école allemande, construite en 1908-09 est obsolète sur plusieurs aspects, notamment plan énergétique et sismique et elle ne répond plus aux exigences pédagogiques en vigueur. Elle est utilisée provisoirement pour l'usage scolaire durant la phase de rénovation de la Grande barre 1940. Sa déconstruction était prévue au terme des travaux de rénovation de la Grande barre. Le projet de la future UAPE permet de maintenir/rénover cet ouvrage.

Surfaces extérieures à aménager, concernées par les projets :

- La cour d'école, principalement revêtue de bitume, fera l'objet d'un réaménagement complet favorisant des espaces végétalisés et perméables, soit pour la partie est en lien avec la rénovation de la Grande barre, soit pour la partie ouest, à l'issue de la réalisation de la future UAPE.
- A titre d'information, le projet tel que déposé à l'enquête publique est joint en annexe à ce document (cf. annexe 4).



2. Programme des locaux

Base légale

Directives cantonales pour l'accueil à la journée des enfants de la naissance jusqu'à la fin de la scolarité primaire - 12.2022 (état au 1^{er} janvier 2022).

Clause du besoin

La validation de la clause du besoin a été confirmée par l'Etat du Valais – DEF – par le service cantonal de la jeunesse en date du 28 janvier 2025, admettant que le projet est conforme aux normes cantonales pour cette structure de 150 places, sur la base des documents produits par les bureaux d'architecture Cléa Bourguinet, en charge de la Direction architecturale du projet et du bureau Varone-Villé-Papon, en charge de la Direction des travaux.

La clause du besoin et les différents locaux à rénover, concernés par ce crédit, convertis en liste des locaux et surfaces, produisent le programme suivant :

Rez-inférieur

Bureau pour la direction	1x 21.00 m ²
Salle d'entretien	1x 12.50 m ²
Salle pour les éducateurs	1x 53.50 m ²
Local concierge	1x 16.70 m ²
Locaux sanitaires (1 WC)	1x 4.00 m ²
Locaux techniques (ventilation, chauffage)	1x 56.00 m ²

Rez-supérieur

Salle de vie 1	1x 49.45 m ²
Salle de vie 2	1x 56.20 m ²
Réfectoire	1x 51.35 m ²
Locaux sanitaires (3 WC + 1 WC PMR)	1x 14.80 m ²

Etage 1

Salle de vie 1	1x 49.90 m ²
Salle de vie 2	1x 57.15 m ²
Réfectoire	1x 52.95 m ²
Local rangement (annexe au réfectoire)	1x 6.60 m ²
Locaux sanitaires (3 WC + 1 WC PMR)	1x 14.85 m ²

Etage 2

Salle de vie 1	1x 50.35 m ²
Salle de vie 2	1x 58.20 m ²
Réfectoire	1x 54.60 m ²
Local rangement (annexe au réfectoire)	1x 7.00 m ²
Locaux sanitaires (3 WC + 1 WC PMR)	1x 16.30 m ²

Etage 3

Salle de vie 1	1x 114.90 m ²
Réfectoire	1x 52.00 m ²
Cuisine (annexe au réfectoire)	1x 8.25 m ²
Locaux sanitaires (1 WC + 1 WC PMR)	1x 10.10 m ²
Local concierge	1x 7.95 m ²

Aménagements extérieurs

Réfection partielle de la cour d'école (projet séparé et non concerné par ce crédit)



3. **Historique** (repris du Message du CM au CG de juin 2022 et adapté à l'état actuel) :

Historique des constructions concernées par le centre scolaire de Borzuat

1908-09	Construction de l'ancien bâtiment allemand
1940-46	Construction de la Grande barre
1962	Construction du pavillon
1973	Construction de la salle de gym attenante à la Grande barre
2022-25	Rénovation de la grande barre
2022-25	Construction des salles ACM (au nord de la Grande barre)
2025	Déconstruction du pavillon
2022-25	Rénovation de la salle de gym attenante à la Grand barre

Historique du processus engagé pour la transformation de l'ancienne école allemande en UAPE

2018-19	Etudes de vérifications parasismiques
2022 avril	Inventaire des lieux potentiels aux alentours de la Crèche Europe
2023 avril	Validation du mandat d'architecte pour études de faisabilité
2023 mai	Discussions avec l'Etat du Valais - SIP
2023 nov.	Etudes de faisabilité du programme à intégrer (avant-projet)
2023 déc.	Validation du Conseil municipal pour poursuivre les études selon av-projet
2024 févr.	Validation des mandats d'architectes DA + DT (projet + réalisation)
2024 juin	Validation du CMS pour le nombre de places à réaliser (150 places)
2024 oct.	Devis détaillé, variantes V1, V1b et V2
2024 déc.	Validation du Conseil municipal pour poursuivre les études selon devis V1b
2024 déc.	Validation de l'EtatVS-SIP sur le principe de la rénovation/transformation
2025 janv.	Validation de l'EtatVS-DEF, par le SCJ pour le nombre de places (150 places)

4. **Descriptif du projet**

Ancien bâtiment allemand (transformation et rénovation complète)

Transformations intérieures partielles et rénovations intérieures et extérieures complètes, conformément à l'étude de faisabilité, comprenant entre autres :

- Les déconstructions intérieures, partielles.
- La mise en conformité parasismique.
- La mise en conformité sécurité & feu.
- La mise en conformité énergétique.
- Les assainissements CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire, électricité).
- L'intégration d'un ascenseur.
- Le rehaussement de l'étage 3 (anciennement les combles).
- La réfection des sanitaires.
- Le maintien des cages d'escalier et des couloirs principaux.
- La réfection des façades (isolation périphérique) et des fenêtres.
- La réalisation d'une nouvelle toiture (y c. panneaux solaires photovoltaïques).
- Le réaménagement des accès extérieurs.



Aménagements extérieurs

A titre d'information

La cour d'école fait l'objet d'un financement en lien avec le crédit d'engagement de la Grande barre de juin 2022.

Le projet complet de réaménagement de la cour d'école a été mis à l'enquête publique en février 2025

La cour d'école, zone est, sera réalisée en lien avec les travaux de rénovation de la Grande barre.

La cour d'école, zone ouest, ne se fera qu'au terme des travaux de rénovations/transformations de l'ancienne école allemande en UAPE.

5. Devis et subventionnements

Devis

Devis d'octobre 2024 : devis détaillé variante 1b, degré de précision +/-10 % selon SIA 102. Il a été réalisé en collaboration avec les bureaux techniques suivants : architectes, ingénieurs civil, électricien, chauffage, ventilation, sanitaire et thermicien. Les différents mandataires spécialisés ont participé à l'élaboration des plans dès le début du processus. Nous sommes dans la phase de projet. Il s'articule de la manière suivante :

Rénovations/transformations de l'ancienne école allemande en UAPE

CFC 0 Terrain	CHF	0.-
CFC 1 Travaux préparatoires	CHF	704'000.-
CFC 2 Bâtiment	CHF	5'216'250.-
CFC 3 Equipements d'exploitation	CHF	33'000.-
CFC 4 Aménagements extérieurs	CHF	0.-
CFC 5 Frais secondaires	CHF	468'500.-
CFC 9 Ameublement	CHF	99'000.-
TOTAL DEVIS DETAILLE	CHF	6'520'750.-

Il inclut également :

Des réserves et imprévus (~2,5 % au CFC 1+2), pour un montant total de	CHF	141'000.-
<u>Du renchérissement (~5 % au CFC 1+2), pour un montant total de</u>	<u>CHF</u>	<u>282'000.-</u>
TOTAL	CHF	423'000.-

(à l'exception du CFC 122 containers provisoires, option pour relocaliser les élèves durant les travaux de l'UAPE)

Il n'inclut pas :

La prise en compte du montant prévu au crédit d'engagement de la Grande barre de Borzuat de juin 2022 pour la déconstruction de l'ancienne école allemande.

Le montant concerné sera porté en déduction au décompte final du crédit d'engagement concerné.

Subventions fédérales et cantonales

Les constructions liées aux crèches et aux UAPE ne sont pas subventionnées par l'Etat du Valais. Par contre, nous pouvons compter sur les subventions en lien avec le « programme bâtiments » de la confédération et du canton du Valais.



Les panneaux photovoltaïques bénéficient également d'un apport financier par le biais de la rétribution unique (RU) du programme Pronovo pour le subventionnement des énergies renouvelables.

Programme bâtiment	CHF	148'800.-
Programme Pronovo	CHF	13'800.-
TOTAL SUBVENTIONS	CHF	162'600.-

6. Coûts de fonctionnement

Surfaces à entretenir

L'entretien (le nettoyage) des bâtiments existants se calcule en moyenne sur l'année à 203 m²/h pour une semaine avec un coût de l'heure de CHF 27.00 (sans les charges). Les surfaces de plancher calculées sont de :

Rez-inférieur	205 m ²
Rez-supérieur	207 m ²
Etage 1	209 m ²
Etage 2	219 m ²
Etage 3	222 m ²
TOTAL m²	1'062 m²

Cela représente un coût total de fonctionnement annuel (pour 52 semaines) d'environ CHF 7'500.- (sans les charges). A cela, s'ajoute environ CHF 5'000.- pour le matériel d'entretien. Les frais d'entretien extérieur ne pas pris en compte, la cour faisant partie du centre scolaire de Borzuat.

L'ensemble des frais relatifs aux surfaces intérieures à entretenir est directement à la charge de l'utilisateur, à savoir le CMS.

Equipements techniques à entretenir

En comparaison du bâtiment existant, ne contenant que quelques équipements techniques de base (chaufferie, extincteurs), les transformations et rénovations de l'ancienne école allemande de Borzuat en UAPE s'aligneront aux exigences des techniques actuelles, avec l'estimation des coûts annuels suivants pour les abonnements d'entretien indispensables :

1 ascenseur	CHF	3'000.-
1 monobloc de ventilation	CHF	2'500.-
5 extincteurs	CHF	100.-
des éclairages de secours	CHF	1'500.-
1 exutoire de fumée	CHF	250.-
5 asservissements des portes coupe-feu	CHF	500.-
1 adoucisseur Aqua4D	CHF	350.-
TOTAL	CHF	8'200.-

L'ensemble des contrats relatifs aux frais d'entretien est géré par le service de l'édilité. Les frais effectifs sont à la charge de l'utilisateur, à savoir le CMS et seront refacturés conformément au contrat de bail à établir.

Total estimation frais de fonctionnement par année (hors frais chauffage) : **CHF 20'700.-**

Frais de chauffage et d'électricité

Sur la base des estimations faite par le bureau technique en chauffage-ventilation-sanitaire, les frais de consommation énergétique pour le fonctionnement de la PAC et de la ventilation sont estimés comme suit :



Chauffage PAC + ventilation : estimé à **CHF 3'850.-**

Sur la base des estimations faite par le bureau technique en électricité, les frais de consommation énergétique pour le fonctionnement des installations électriques courantes, hors équipements spécifiques de l'utilisateur, sont estimés comme suit :

Électricité : estimé à **CHF 5'500.-**

L'autoconsommation des panneaux solaires photovoltaïques a été prise en compte dans les estimations ci-dessus.

Les frais de chauffage et d'électricité seront directement à la charge de l'utilisateur (le CMS).

Remarque :

Ces montants excluent l'amortissement et l'intérêt des fonds engagés.

7. Crédit d'engagement

En nous fondant sur la *règlement communal des crédits d'engagement* en force, nous sollicitons l'octroi d'un crédit d'engagement de **CHF 6'358'150.-** selon le détail ci-dessous :

Coût total du projet	CHF 6'520'750.-
<u>Subventions Programme bâtiment et Pronovo</u>	<u>CHF - 162'600.-</u>
Crédit d'engagement	CHF 6'358'150.-

8. Planning

Le planning a été défini en fonction du degré d'urgence fixé par l'utilisateur.

Il fixe les grandes échéances du dossier comme suit, sous réserve des résultats issus des procédures légales (décision du Conseil général, enquête publique, procédures d'appel d'offres).

Il est coordonné avec les étapes de réalisation des rénovations de Borzuat et définit les échéances principales pour le développement du projet de l'extension de l'UAPE :

Mise à l'enquête UAPE	février 2025
Mise à l'enquête cour d'école (pour info)	février 2025
Présentation du projet UAPE au membres du CG	26 mars 2025
Décision du CG Crédit d'engagement UAPE	11 juin 2025
Plans d'exécution et appels d'offres UAPE	dès juillet 2025
Mise en service Grande barre (pour info)	début 2026
Travaux préparatoires UAPE	dès printemps 2026
Début des travaux UAPE	été 2026 ou dès autorisation
Fin des travaux UAPE	été 2028
Mise en service UAPE	automne 2028
Début des travaux cour d'école ouest	dès printemps 2028
Fin des travaux cour d'école ouest	automne 2028

9. Demande de crédit

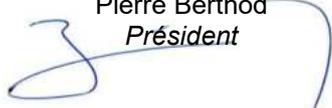
La transformation et la rénovation de l'ancienne école allemande de Borzuat en UAPE constitue une nouvelle étape, complémentaire aux étapes en cours de réalisation du plan directeur des écoles sierroises.

Le Conseil municipal demande donc au Conseil général :

- a) d'accepter le crédit d'engagement de **CHF 6'358'150.-** (subventions déduites) pour permettre les travaux de transformations et de rénovations de l'ancienne école allemande du centre scolaire de Borzuat en UAPE,
- b) d'accepter le principe de la conclusion d'une nouvelle dépense à caractère non obligatoire relevant de sa compétence, conformément à l'art. 17 al. 1 lettre c de la loi sur les Communes (LCO) ainsi qu'à l'article 5 du règlement communal d'organisation,
- c) d'accepter l'octroi d'un éventuel emprunt nécessaire à cette réalisation, si celui-ci devait relever de ses compétences, conformément à l'art. 17. al. 1 lettre e de la LCO ainsi qu'à l'article 5 du règlement communal d'organisation.

En vous remerciant de réserver un accueil favorable à cette proposition, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, nos salutations les meilleures.

Pierre Berthod
Président



Benoît Emery
Secrétaire municipal



Sierre, le 27 février 2025

Annexes

- Annexe 1 [devis général](#)
- Annexe 2 [descriptif des travaux](#)
- Annexe 3 [plans-coupe-façades du projet UAPE](#)
- Annexe 4 [projet de réaménagement de la cour d'école](#)



Serge Villé architecte EPF/SIA
Philippe Zumofen maîtrise féd. DT

Projet : 4013
UAPE Borzuat Sierre

Objet : PG

Maître d'ouvrage: VILLE DE SIERRE, Rue du Bourg 14, 3960 SIERRE

Architecte: VVP architecture SA, Avenue du Rothorn 11, 3960 Sierre

Direction des travaux: VVP architecture SA, Avenue du Rothorn 11, 3960 Sierre

Devis

Variante C_20.02.2025

Commentaire: Liste d'économie par rapport au devis du 04.09.2024

- Dallage du rez inférieur conservé
- Economie sur équipements techniques CVSE
- Economie sur second oeuvre (menuiserie, faux-plafond, casiers, portes)
- Economie sur aménagements ext. CFC 4
- Economie sur réserves CFC 5
- Montant total d'économies Fr. 391'500.-

NB : Le détail figure dans le document 4013-240920 UAPE Mesures économie.pdf

CFC 122 CONTAINERS : Fr. 300'000.- ajouté au devis A du 03.10.2024

Lieu, date
Le maître d'ouvrage

Lieu, date
L'architecte

Lieu, date
La direction des travaux

Devis

Récapitulation par groupes principaux **TVA incl.**

CFC	Désignation	Devis original	Tot. 3 chiffres	Tot. 1+2 chiffres	%/GP
1	Travaux préparatoires			704'000	100.0
2	Bâtiment			5'216'250	100.0
3	Equipements d'exploitation			33'000	100.0
4	Aménagements extérieurs				
5	Frais secondaires			468'500	100.0
9	Ameublement et décoration			99'000	100.0
	Total Fr.			6'520'750	100.0

Devis

Impression détaillée TVA incl.

CFC	Désignation	Devis original	Tot. 3 chiffres	Tot. 1+2 chiffres	%/GP
1	Travaux préparatoires			704'000	100.0
11	Déblaiement, préparation du terrain			390'000	55.4
112	Déconstruction		330'000		46.9
113	Assainissement de sites contaminés		30'000		4.3
115	Forages et coupes dans béton et maçonnerie		30'000		4.3
12	Protections, aménagements provisoires			300'000	42.6
122	Aménagements provisoires (containers)		300'000		42.6
15	Adaptation du réseau de conduites existant			7'000	1.0
155	Conduites sanitaires. curage et passage caméra		7'000		1.0
19	Honoraires			7'000	1.0
198	Spécialistes 2		7'000		1.0
198.4	Ingénieur en environnement. Suivi travaux de désamiantage	7'000			1.0
2	Bâtiment			5'216'250	100.0
21	Gros œuvre 1			987'000	18.9
210	Echafaudages (location 18 mois)		55'000		1.1
211	Travaux de l'entreprise de maçonnerie		480'000		9.2
213	Construction métallique revêtement attique		155'000		3.0
214	Construction en bois. isolation + plafond toit		210'000		4.0
215	Revêtements pieds de façades en Eternit		82'000		1.6
216	Travaux en pierre naturelle et en pierre artificielle		5'000		< 0.1
22	Gros œuvre 2			805'000	15.4
221	Fenêtres, portes extérieures		305'000		5.8
222	Ferblanterie		50'000		1.0

<i>CFC</i>	<i>Désignation</i>	<i>Devis original</i>	<i>Tot. 3 chiffres</i>	<i>Tot. 1+2 chiffres</i>	<i>%/GP</i>
224	Couverture		120'000		2.3
224.0	Couvertures toitures inclinées	20'000			0.4
224.1	Couverture grande toiture	100'000			1.9
225	Etanchéités et isolations spéciales (feu)		25'000		0.5
225.4	Revêtements coupe-feu et jointoyage	25'000			0.5
226	Crépissage de façade		220'000		4.2
226.2	Isolations thermiques extérieures crépies	220'000			4.2
227	Traitement des surfaces extérieures		20'000		0.4
227.1	Peinture extérieure	20'000			0.4
228	Dispositifs extérieurs de fermeture, équipements de protection contre le soleil		65'000		1.2
23	Installations électriques			460'500	8.8
230	Installations électriques		280'000		5.4
233	Luminaires et luminaires de secours (F+P)		107'500		2.1
239	Panneaux photovoltaïque		73'000		1.4
24	Installations CVC, automatismes du bâtiment			520'000	10.0
240	Sondes géothermiques (CHF 70'000.00)			
241	Conduites depuis collecteur au bâtiment		25'000		0.5
242	Installations de chauffage		290'000		5.6
244	Installations de ventilation et de conditionnement d'air		205'000		3.9
25	Installations sanitaires			245'000	4.7
250	Installations sanitaires		225'000		4.3
258	Equipements de cuisine		20'000		0.4
26	Installations de transport, installations de stockage			50'000	1.0
261	Ascenseurs		50'000		1.0
27	Aménagements intérieurs 1			725'000	13.9
271	Plâtrerie		215'000		4.1
272	Ouvrages métalliques		50'000		1.0

CFC	Désignation	Devis original	Tot. 3 chiffres	Tot. 1+2 chiffres	%/GP
273	Menuiserie en bois		420'000		8.1
275	Systèmes de verrouillage		10'000		0.2
277	Cloisons en éléments (wc)		30'000		0.6
28	Aménagements intérieurs 2			788'000	15.1
281	Revêtement de sol		280'000		5.4
282	Revêtements de paroi		25'000		0.5
283	Faux-plafonds		185'000		3.5
285	Traitement des surfaces intérieures		220'000		4.2
286	Assèchement d'ouvrage		3'000		< 0.1
287	Nettoyage du bâtiment		25'000		0.5
289	Divers, bennes		50'000		1.0
29	Honoraires			635'750	12.2
290	Direction architecturale (yc frais)		31'000		0.6
291	Direction exécution et chantier yc frais		358'250		6.9
292	Ingénieur civil yc frais		65'000		1.2
292.1	Béton armé	55'000			1.1
292.2	Charpente	10'000			0.2
293	Ingénieur électricien yc frais		74'000		1.4
294	Ingénieur CVC, YC Thermicien, yc frais		67'500		1.3
295	Ingénieur en installations sanitaires, yc frais		24'500		0.5
297	Spécialistes 1		8'000		0.2
297.0	Géomètre	2'000			< 0.1
297.1	Géologue	2'000			< 0.1
297.4	Ingénieur en acoustique	4'000			< 0.1
298	Spécialistes 2		7'500		0.1
298.5	Ingénieur en protection incendie	7'500			0.1
3	Equipements d'exploitation			33'000	100.0
33	Installations électriques			12'500	37.9

CFC	Désignation	Devis original	Tot. 3 chiffres	Tot. 1+2 chiffres	%/GP
339	Equipements techniques utilisateur		12'500		37.9
35	Installations sanitaires			20'500	62.1
358	Equipements de cuisine		20'500		62.1
4	Aménagements extérieurs				
40	Mise en forme du terrain				
409	Revêtement bitumineux (CHF 35'000.00)			
5	Frais secondaires			468'500	100.0
51	Autorisations, taxes			32'000	6.8
511	Autorisations, taxes		3'000		0.6
512	Taxes de raccordement		25'000		5.3
513	Certification Minergie		2'000		0.4
519	Publications BO (enquête, soum., adj.), SIMAP		2'000		0.4
52	Documentation et présentation			2'000	0.4
521	Echantillons, essais de matériaux		2'000		0.4
521.0	Echantillons	2'000			0.4
53	Assurances			6'000	1.3
531	Assurances pour travaux en cours		3'000		0.6
532	Assurances spéciales		3'000		0.6
56	Frais secondaires divers			5'500	1.2
561	Frais de surveillance par des tiers		3'000		0.6
566	Pose de la première pierre, bouquet, inauguration		2'500		0.5
58	Provisions et réserves			423'000	90.3
582	Réserves pour renchérissement: 2,5% (CFC 1-2-3-4-9)		141'000		30.1
583	Réserves pour imprévus env. 5% (CFC 1-2-3-4-9)		282'000		60.2

<i>CFC</i>	<i>Désignation</i>	<i>Devis original</i>	<i>Tot. 3 chiffres</i>	<i>Tot. 1+2 chiffres</i>	<i>%/GP</i>
9	Ameublement et décoration			99'000	100.0
90	Meubles			97'000	98.0
901	Mobiliers utilisateurs		47'000		47.5
902	Vestiaires et casier		50'000		50.5
94	Petit inventaire			2'000	2.0
940	Signalétique		2'000		2.0
98	Oeuvres d'art				
980	Oeuvre d'art			
	Total Fr.			6'520'750	100.0

4013_UAPE – Borzuat - Sierre

DESCRIPTIF DES TRAVAUX - Message pour le crédit d'engagement

20.02.2025

1. Descriptif des travaux et principaux matériaux – Cléa Bourguinet architecte et VVP architecture SA

Située dans le quartier de Borzuat à Sierre, l'ancienne école allemande a été construite en 1908-09 par les architectes montreusiens RoCHAT et Huguenin, dans le style architectural Heimatstil. Dans les années soixantes, l'édifice a été modifié et surélevé d'un étage par la suppression de son toit d'origine.

Suite à la rénovation des établissements scolaires du site de Borzuat et afin de répondre aux nouvelles demandes de la population, la Ville de Sierre a décidé de transformer ce bâtiment en Unité d'Accueil pour les Ecoliers (UAPE).

Le projet prévoit la création de 6 salles de vie pour les 150 enfants accueillis, avec à chaque étage un réfectoire pour le repas de midi. Au dernier niveau s'installent une salle d'activité polyvalente d'env. 100 m² et une cuisine pour la régénération des repas. A cela s'ajoute les équipements nécessaires au fonctionnement d'un tel bâtiment : bureaux administratifs, salles des éducateurs, conciergerie, groupes sanitaires et locaux techniques.

Chacun des 3 niveaux principaux accueillera une classe d'âge d'enfants.

Pour loger un tel programme, l'architecte Cléa Bourguinet propose une nouvelle surélévation en structure bois du bâtiment, qui épouse l'étage inférieur, avec une toiture plate sans avant-toit. Concernant la matérialité, le choix se porte sur un revêtement métallique qui reflète légèrement l'environnement, afin de marquer le nouvel étage par rapport au volume existant et de donner à l'attique un aspect abstrait, moderne et monolithique.

La partie existante de l'édifice sera rénové en tenant compte de la substance ancienne du bâtiment. Le préau et le couvert d'entrée, ainsi que l'escalier en pierre, seront conservés ; la structure existante - à l'exception des transformations liées aux exigences parasismiques – également.

Les travaux de rénovation comprendront le changement des fenêtres, la pose d'une isolation périphérique, la rénovation complète des espaces intérieurs, la mise en conformité du point de vue de la protection incendie, des exigences thermiques et sismiques.

Une attention particulière est portée sur le choix des matériaux durables et qualitatifs.

A l'extérieur, le bâtiment est subdivisé en trois parties : le soubassement recouvert de plaques de fibro-ciment, le corps de bâtiment en isolation périphérique et le couronnement – le nouvel étage – revêtu de plaques métalliques.

A l'intérieur, les finitions intérieures comprennent un revêtement de sol en linoléum ou similaire pour le sol, une peinture lessivable pour les parois et des faux-plafonds acoustiques au plafond des salles de vie. Des agencements intégrés accueillent les principales fonctions de ces locaux, armoires, gaines techniques, bureau d'accueil, coin lavabo pour les salles de vie ; desserte de repas, armoire de vaisselle et coin « brossage des dents » pour les réfectoires.

2. Descriptif de la structure et de la sismicité du bâtiment UAPE – SD ingénierie

Le bâtiment, construit au début du siècle passé, était destiné à l'accueil des écoliers. Anciennement nommé «école allemande», il a déjà connu plusieurs transformations au fil du temps.

Son système statique est composé de dalles en béton nervuré (dalle légère) et son contreventement de murs en maçonnerie de pierres naturelles d'une épaisseur de 40 à 60 cm.

Toutefois, avec l'évolution des normes parasismiques, le bâtiment ne répond plus aux exigences minimales pour ce type d'ouvrage (classe d'ouvrage II-s).

Les travaux de transformation prévus permettront d'intégrer des mesures de renforcement parasismique afin d'atteindre le seuil minimal exigé par la norme SIA 269/8 - 2017.

Ces travaux consisteront à créer une cage d'ascenseur et un refend parasismique en béton armé sur toute la hauteur du bâtiment. Une méthode d'analyse basée sur déplacements a été choisie de manière à exploiter toute la capacité ductile du bâtiment pour la dissipation de l'énergie sismique.

3. Descriptif des installations techniques CVS – GD Climat

Les installations CVS respectent les exigences Minergie et CECB.

Ventilation double-flux - UAPE

L'aération des locaux de l'UAPE est assurée par une installation de ventilation à double-flux.

Le monobloc de ventilation, monté dans le local technique du rez inférieur, est composé de deux ventilateurs, d'une filtration sur l'air neuf et sur l'air vicié et d'un récupérateur de chaleur à plaques de type et d'une batterie de post-chauffage, permettant également un léger rafraîchissement en période estivale.

L'air neuf est aspiré, au travers d'une grille pare-pluie, au niveau du rez supérieur.

L'air traité est pulsé dans les différentes salles de vie, dans les réfectoires et dans la salle des éducateurs, au travers de grilles.

L'air vicié est aspiré dans ces différents locaux, ainsi que dans les locaux sanitaires, au travers de soupapes d'aspiration et de grilles réglables.

Les débits d'air des différents locaux sont adaptés, selon les besoins (température et qualité d'air), par des régulateurs de débit

Une régulation numérique permet le pilotage des installations de ventilation et de chauffage.

Installations de chauffage

Production de chaleur

La production de chaleur est assurée par une pompe à chaleur type sol/eau, installé dans le local technique du sous-sol.

Le captage en énergie, via les sondes géothermiques, ne fait pas partie de la présente soumission, cette position est traitée directement par le maître d'œuvre

La production d'eau chaude sanitaire est assurée par un chauffe-eau, raccordé sur la PAC, avec appoint électrique de secours

Un léger rafraîchissement estival est possible grâce au géocooling.

Distribution de chaleur

La distribution de chaleur dans les divers locaux est assurée par un chauffage de sol à basse température.

Installations de commande et régulation

L'ensemble des installations est piloté par un système de commande et de régulation numérique, équipé d'une visualisation des installations via images dynamiques, depuis un smartphone ou une tablette.

Le réglage individuel de la température des divers locaux est assuré par le système de régulation numérique, au moyen de sondes d'ambiance, d'humidité et de la qualité d'air.

4. Descriptif des installations électriques

Les installations électriques sont reprises à neuf depuis le coffret d'introduction existant et comprennent le courant fort et faible, les tableaux électriques, les installations de protection incendie, l'éclairage du bâtiment, y compris la lustrerie.

Une installation solaire photovoltaïque est prévue sur la toiture du bâtiment.

4013_UAPE – Borzuat - Sierre
LISTE DES LOCAUX
20.02.2025

N°	Étage	m ²	Revêtement
-1	Rez inférieur		
	L. Technique	55.87	Sol : béton Mur : peinture Plaf. : béton
	Local concierge	16.74	Sol : linoléum ou similaire Mur : peinture Plaf. : dalle béton
	WC	4.59	Sol : carrelage Mur : faïence + peinture Plaf. : lissage + peinture
	Dégagement	18.28	Sol : linoléum ou similaire Mur : lissage + peinture Plaf. : dalle béton
	Bureaux	30.21	Sol : linoléum ou similaire Mur : lissage + peinture Plaf. : dalle béton
	Entretien	12.58	Sol : linoléum ou similaire Mur : lissage + peinture Plaf. : dalle béton
	Salle éducateurs	53.47	Sol : linoléum ou similaire Mur : lissage + peinture Plaf. : dalle béton
0	Rez supérieur		
	Salle de vie 1	49.45	Sol : linoléum ou similaire Mur : lissage + peinture Plaf. : faux plafond
	Salle de vie 2	56.21	Sol : linoléum ou similaire Mur : lissage + peinture Plaf. : faux plafond
	Hall d'entrée	25.82	Sol : linoléum ou similaire Mur : lissage + peinture Plaf. : faux plafond
	Groupe Sanitaire	14.78	Sol : carrelage Mur : faïence + peinture Plaf. : faux plafond
	SAS d'entrée (ascenseur)	6.54	Sol : linoléum ou similaire Mur : lissage + peinture Plaf. : faux plafond
	Réfectoire	51.34	Sol : linoléum ou similaire Mur : lissage + peinture Plaf. : faux plafond
	Escalier		Sol : pierre naturelle Mur : lissage + peinture
1	Étage		
	Salle de vie 1	49.90	Sol : linoléum ou similaire Mur : lissage + peinture Plaf. : faux plafond
	Salle de vie 2	57.14	Sol : linoléum ou similaire Mur : lissage + peinture Plaf. : faux plafond
	Dégagement	24.77	Sol : linoléum ou similaire Mur : lissage + peinture Plaf. : faux plafond

	Groupe Sanitaire	14.85	Sol : carrelage Mur : faïence + peinture Plaf. : faux plafond
	Réfectoire	52.96	Sol : linoléum ou similaire Mur : lissage + peinture Plaf. : faux plafond
	Rangement	6.58	Sol : linoléum ou similaire Mur : lissage + peinture Plaf. : faux plafond
	Escalier		Sol : pierre naturelle Mur : lissage + peinture
2	Étage		
	Salle de vie 1	50.35	Sol : linoléum ou similaire Mur : lissage + peinture Plaf. : faux plafond
	Salle de vie 2	58.20	Sol : linoléum ou similaire Mur : lissage + peinture Plaf. : faux plafond
	Dégagement	29.53	Sol : linoléum ou similaire Mur : lissage + peinture Plaf. : faux plafond
	Groupe Sanitaire	16.33	Sol : carrelage Mur : faïence + peinture Plaf. : faux plafond
	Réfectoire	54.58	Sol : linoléum ou similaire Mur : lissage + peinture Plaf. : faux plafond
	Rangement	7.03	Sol : linoléum ou similaire Mur : lissage + peinture Plaf. : faux plafond
	Escalier		Sol : pierre naturelle Mur : lissage + peinture

3	Étage		
	Salle de vie 1	114.91	Sol : linoléum ou similaire Mur : revêtement bois Plaf. : faux plafond + charpente
	Concierge	7.94	Sol : carrelage Mur : peinture Plaf. : charpente
	Groupe Sanitaire	10.09	Sol : carrelage Mur : faïence + peinture Plaf. : faux plafond
	Cuisine	10.58	Sol : linoléum ou similaire Mur : revêtement bois Plaf. : faux plafond
	Réfectoire	49.70	Sol : linoléum ou similaire Mur : revêtement Plaf. : faux plafond
	Dégagement	26.37	Sol : linoléum ou similaire Mur : revêtement Plaf. : faux plafond
	Escalier		Sol : pierre naturelle Mur : lissage + peinture

UAPE DE BORZUAT – SIERRE

Séances de coordination du 17 janvier, 7 mai et 11 juin 2024 au bureau communal de Sierre.

Présents : MM. Patrick Giromini	Etat du Valais – Architecte pour les monuments historiques du Valais central
Patrick Caloz	Ville de Sierre – Responsable des bâtiments
Laurence Salamin	Ville de Sierre – Architecte de la ville
Cléa Bourguinet	Bureau d'architecture Cléa Bourguinet Sàrl

Le but des séances fut d'intégrer les demandes du patrimoine au projet dès le début de la conception. M. Giromini a demandé et approuvé en séance plusieurs éléments.

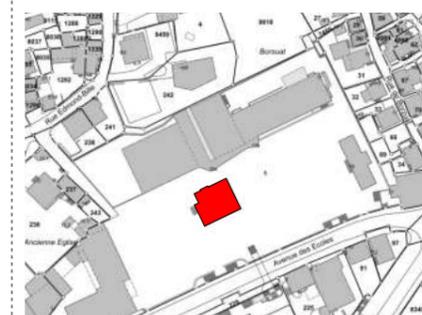
Éléments à conserver : Il a été demandé de conserver le porche et les escaliers de l'entrée principale, ainsi que l'arche de la fenêtre de la cage d'escalier en façade nord. Les autres éléments en moulure et débordement n'ont pas besoin d'être conservés.

Volume existant : Le choix a été fait de conserver un socle minéral, il a été possible de le monter jusqu'à la hauteur des tablettes de fenêtre du rez-de-chaussée. Le socle est en matière de fibre-ciment Swisspearl et le reste du volume existant en crépi.

Rehaussement : Nous avons aussi eu plusieurs échanges, concernant la forme et la matérialité du rehaussement. La conclusion finale fut de rester sur une forme qui épouse l'étage inférieur, avec une toiture plate sans avant-toit. Concernant la matérialité, le choix validé fut un revêtement métallique qui reflète légèrement l'environnement, afin de marquer le nouvel étage par rapport au volume existant et de donner à l'attique un aspect abstrait, moderne et monolithique.

4013
UAPE-BORZUAT
Variante réduit
Rez inférieur
PROJET

N° Plan **4013-100-P-1**
Echelle 1:100
Format A3
Commune Sierre
Parcelle 1
Alt. de réf. Existant
Responsable PC
Dessin FC
1ère édition Avril 2024
Impression 03.10.24



L'architecte _____

Le(s) requérant(s) _____

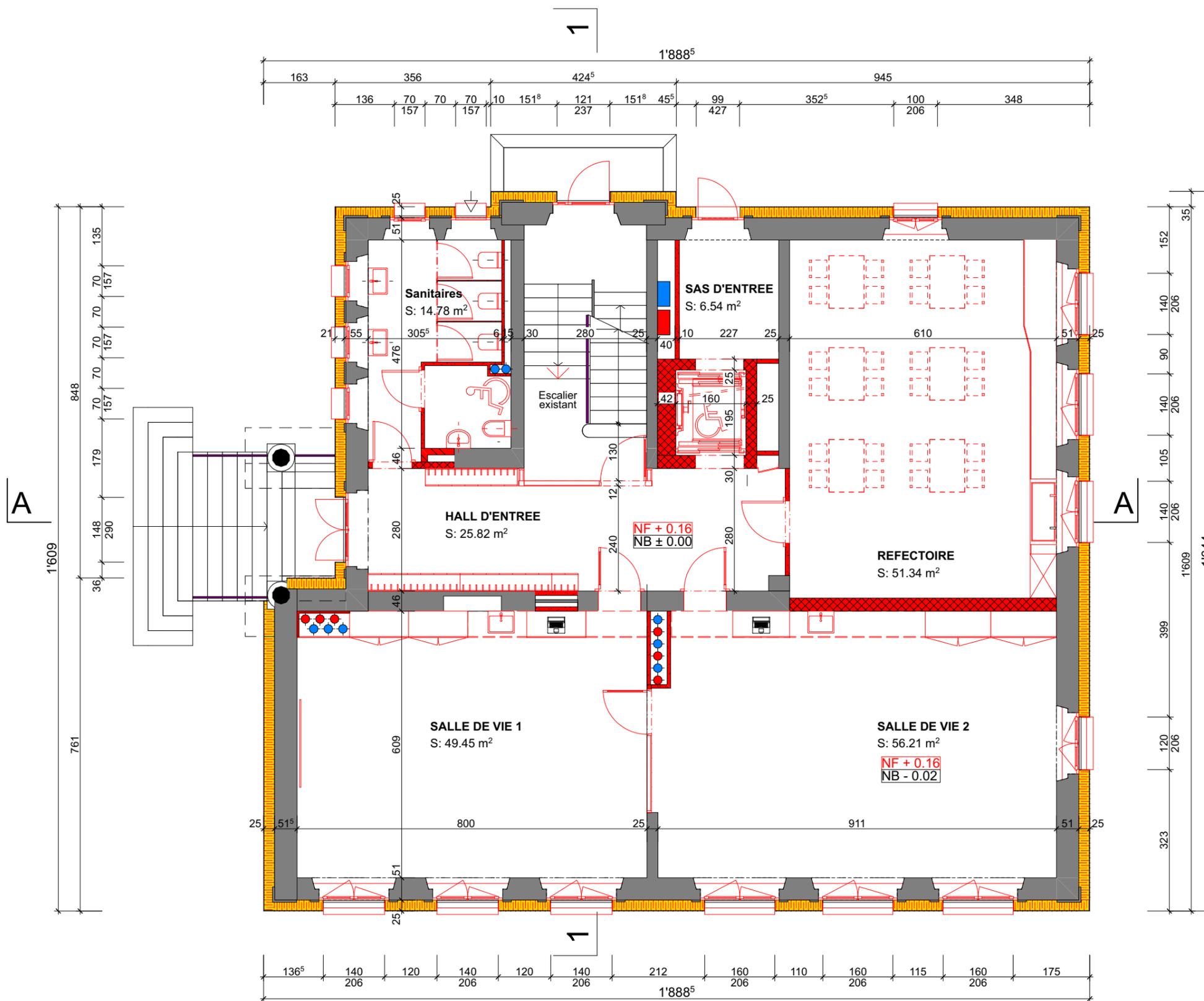
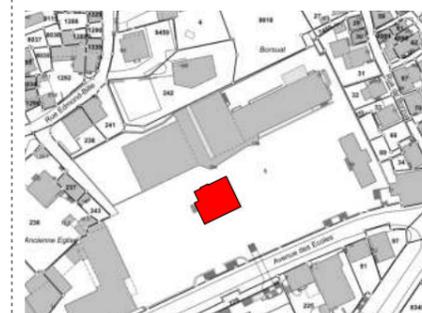
Le(s) propriétaire(s) _____

Volume/Affaires VVP-14000 AFFAIRES 44013_UAPE Borzuat/2_DESSIN/1_ARCHICAD/2_PROJET_100/1_ARCHICAD/2024.08.19_Flo(ese-enquête)/6.2_ML_PROJET REDUIT/4013_6.2_ML_UAPE Borzuat 2024.10.02 (fo).ph

1950 Sion Industrie 54 027 327 75 65 info@vvp-architectes.ch
3960 Sierre Rothorn 11 027 451 20 30 www.vvp-architectes.ch

4013
UAPE-BORZUAT
Variante réduit
Rez supérieur
PROJET

N° Plan	4013-100-P00
Echelle	1:100
Format	A3
Commune	Sierre
Parcelle	1
Alt. de réf.	Existant
Responsable	PC
Dessin	FC
1ère édition	Avril 2024
Impression	03.10.24



L'architecte _____

Le(s) requérant(s) _____

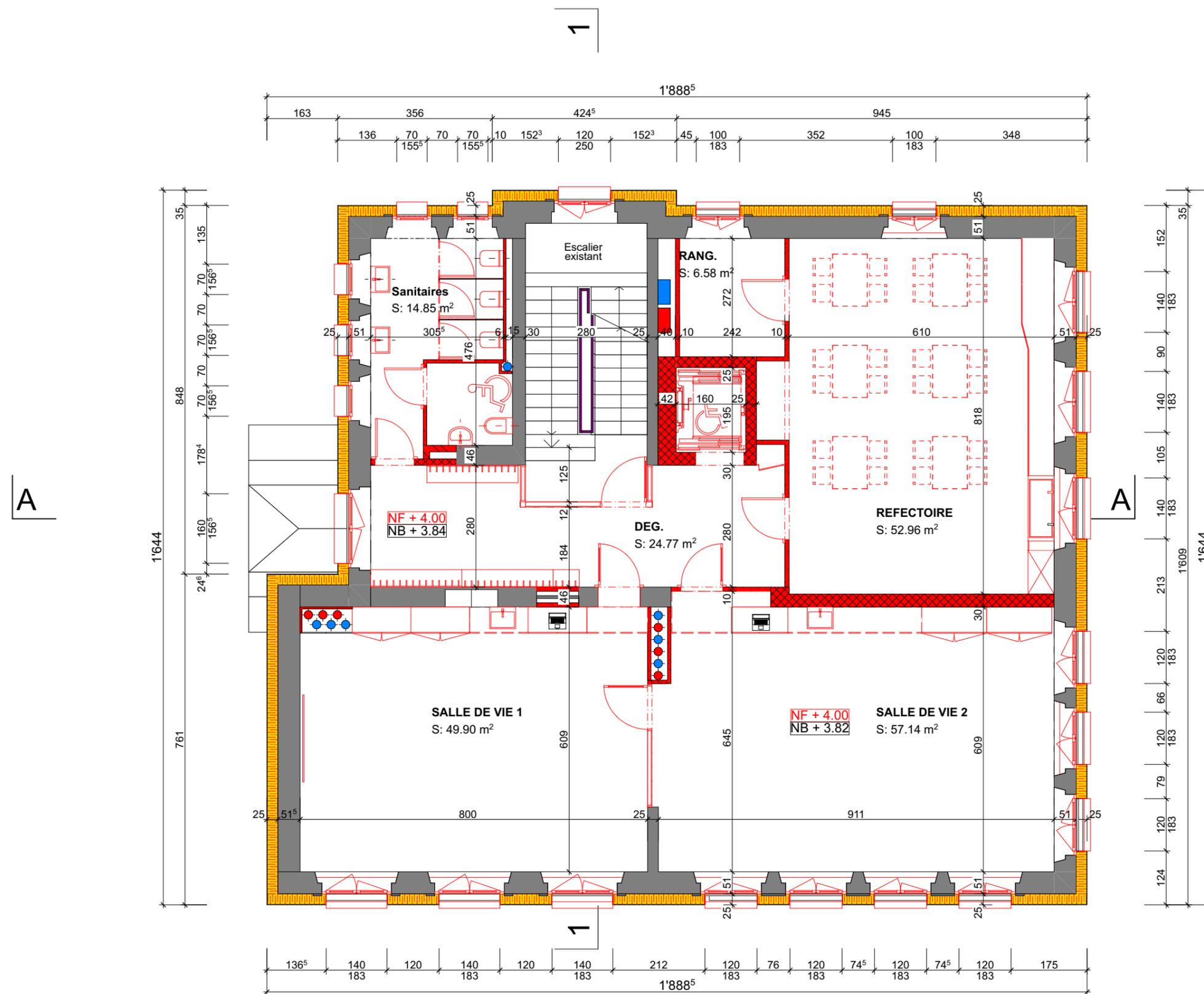
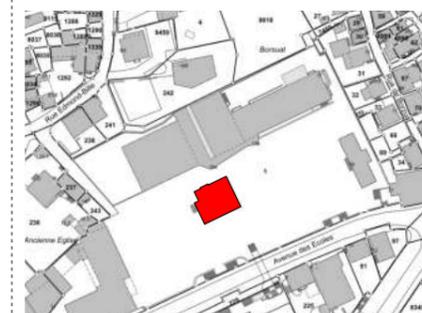
Le(s) propriétaire(s) _____

Nolumes/Affaires VVP-14000 AFFAIRES 414013_UAPE Borzuat/2_DESSIN/1_ARCHICAD/2_PROJET_100/1_ARCHICAD/2024.08.19_Flo(ese-enquête)/6.2_ML_PROJET REDUIT/4013_6.2_ML_UAPE Borzuat 2024.10.02 (fo).ph

1950 Sion Industrie 54 027 327 75 65 info@vvp-architectes.ch
3960 Sierre Rothorn 11 027 451 20 30 www.vvp-architectes.ch

4013
UAPE-BORZUAT
Variante réduit
ETAGE 1
PROJET

N° Plan	4013-100-P01
Echelle	1:100
Format	A3
Commune	Sierre
Parcelle	1
Alt. de réf.	Existant
Responsable	PC
Dessin	FC
1ère édition	Avril 2024
Impression	03.10.24



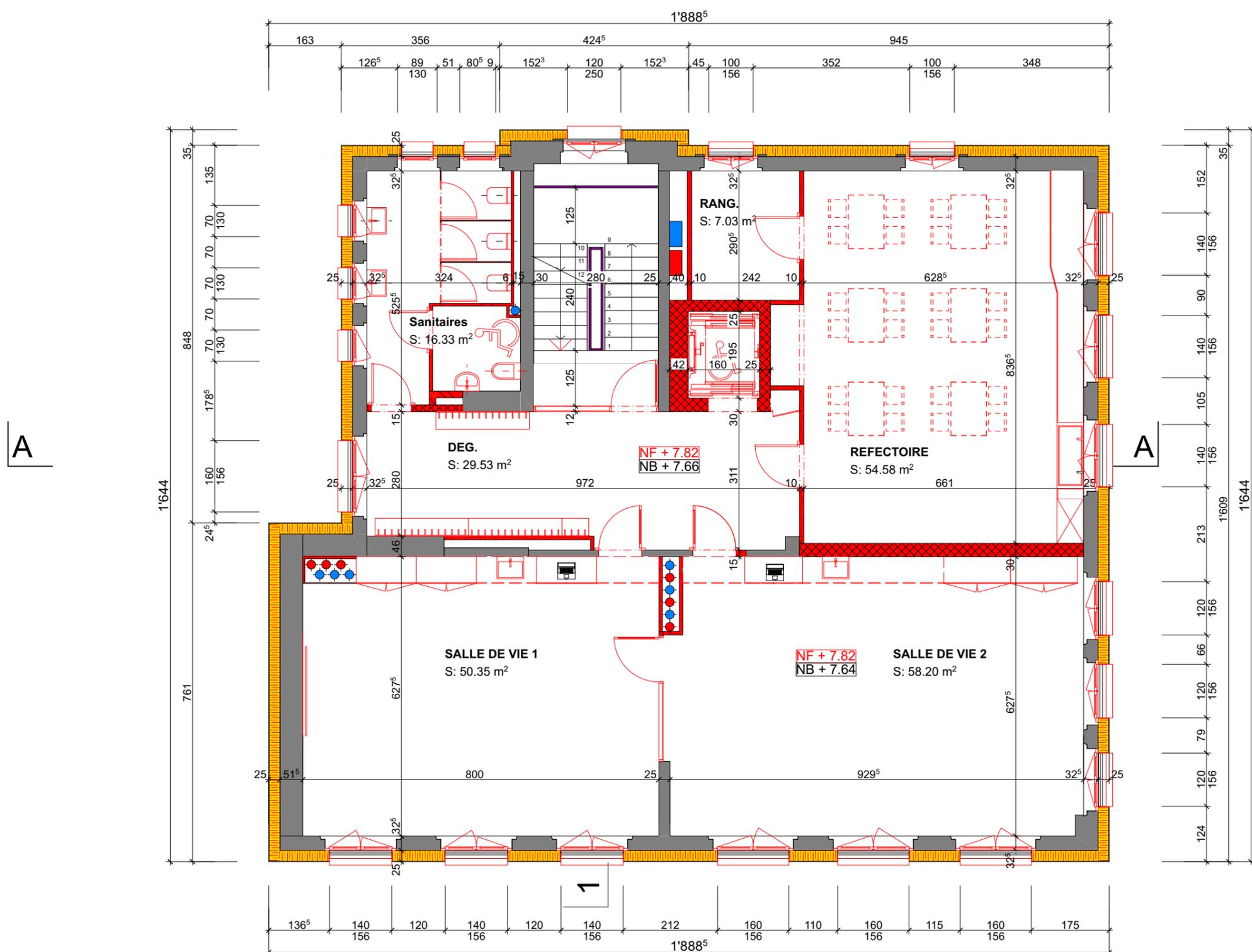
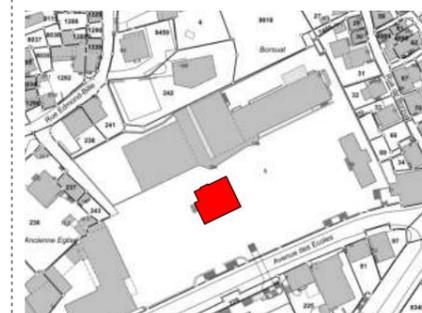
L'architecte _____

Le(s) requérant(s) _____

Le(s) propriétaire(s) _____

4013
UAPE-BORZUAT
Variante réduit
ETAGE 2
PROJET

N° Plan	4013-100-P02
Echelle	1:100
Format	A3
Commune	Sierre
Parcelle	1
Alt. de réf.	Existant
Responsable	PC
Dessin	FC
1ère édition	Avril 2024
Impression	03.10.24



L'architecte _____

Le(s) requérant(s) _____

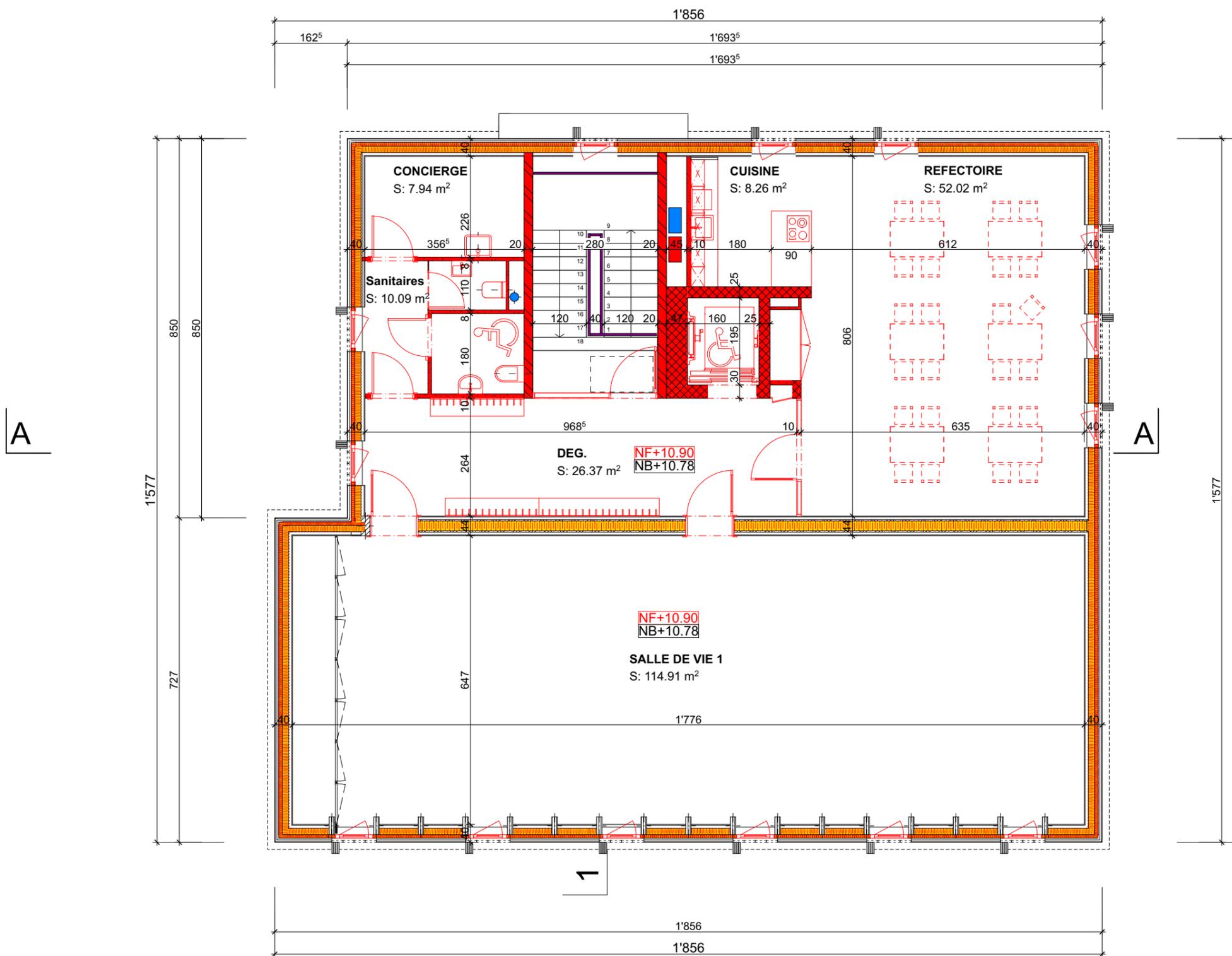
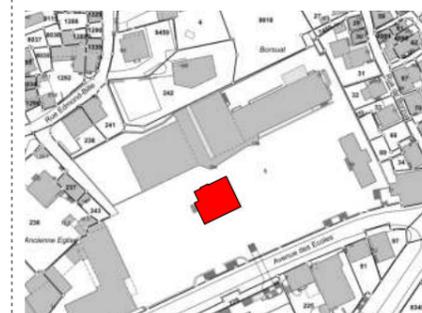
Le(s) propriétaire(s) _____

Volume/Affaires VVP-14000 AFFAIRES 44013_UAPE Borzuat/2_DESSIN/1_ARCHICAD/2_PROJET_100/1_ARCHICAD/2024.08.19_Flo(ese-enquête)/6.2_ML_PROJET REDUIT/4013_6.2_ML_UAPE Borzuat 2024.10.02 (fo).ph

1950 Sion Industrie 54 027 327 75 65 info@vvp-architectes.ch
3960 Sierre Rothorn 11 027 451 20 30 www.vvp-architectes.ch

4013
UAPE-BORZUAT
Variante réduit
ETAGE 3
PROJET

N° Plan **4013-100-P03**
Echelle 1:100
Format A3
Commune Sierre
Parcelle 1
Alt. de réf. Existant
Responsable PC
Dessin FC
1ère édition Avril 2024
Impression 03.10.24

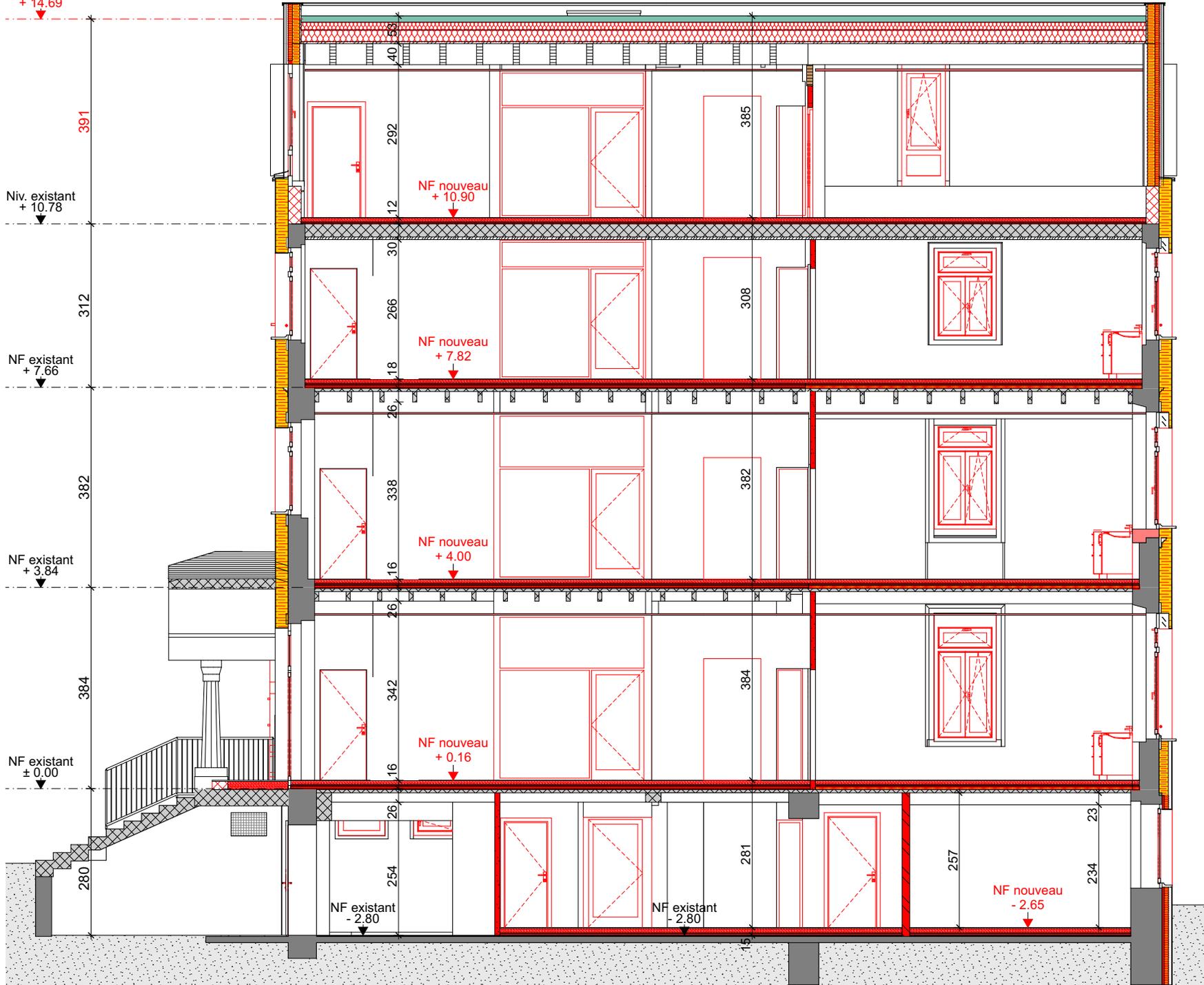


L'architecte _____

Le(s) requérant(s) _____

Le(s) propriétaire(s) _____

Niv. Toiture
+ 14.69



4013
UAPE-BORZUAT
Variante réduit
Coupe A-A
PROJET

N° Plan	4013-100-CAA
Echelle	1:100
Commune	Sierre
Parcelle	1
Alt. de réf.	Existant
Responsable	PC
Dessin	FC
1ère édition	Avril 2024
Impression	03.10.24

PROVISOIRE



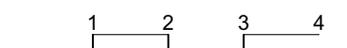
L'architecte _____

Le(s) requérant(s) _____

Le(s) propriétaire(s) _____

/Volumes/Affaires VVP-1/4000 AFFAIRES 4/4013_UAPE Borzuat/2_DESSIN/1_ARCHICAD/2_PROJET_100/1_ARCHICAD/2024.08.19 Flo(exe-enquete)/6.2 MIL-PROJET REDUIT/4013_6.2MIL-UAPE Borzuat 2024.10.02 (fo).pin

1950 Sion Industrie 54 027 327 75 65 info@vvp-architectes.ch
3960 Sierre Rothorn 11 027 451 20 30 www.vvp-architectes.ch



4013
UAPE-BORZUAT
Variante réduit

Façade SUD
PROJET

N° Plan **4013-100-FS**
Echelle 1:100
Commune Sierre
Parcelle 1
Alt. de réf. Existant
Responsable PC
Dessin FC
1ère édition Avril 2024
Impression 03.10.24

PROVISOIRE



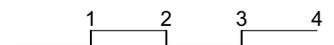
L'architecte _____

Le(s) requérant(s) _____

Le(s) propriétaire(s) _____

/Volumes/Affaires VVP-1/4000 AFFAIRES 4/4013_UAPE Borzuat/2_DESSIN/1_ARCHICAD/
2_PROJET_100/1_ARCHICAD/2024.08.19 Flo(exe-enquete)/6.2 MIL-PROJET REDUIT/4013
6.2MIL-UAPE Borzuat 2024.10.02 (flo).pin

1950 Sion Industrie 54 027 327 75 65 info@vvp-architectes.ch
3960 Sierre Rothorn 11 027 451 20 30 www.vvp-architectes.ch



4013
UAPE-BORZUAT
Variante réduit

Façades OUEST
PROJET

N° Plan	4013-100-FO
Echelle	1:100
Commune	Sierre
Parcelle	1
Alt. de réf.	Existant
Responsable	PC
Dessin	FC
1ère édition	Avril 2024
Impression	03.10.24

PROVISOIRE



L'architecte _____

Le(s) requérant(s) _____

Le(s) propriétaire(s) _____

/Volumes/Affaires VVP-1/4000 AFFAIRES 4/4013_UAPE Borzuat/2_DESSIN/1_ARCHICAD/
2_PROJET_100/1_ARCHICAD/2024.08.19 Flo(exe-enquete)/6.2 MIL-PROJET REDUIT/4013
6.2MIL-UAPE Borzuat 2024.10.02 (flo).pin

1950 Sion Industrie 54 027 327 75 65 info@vvp-architectes.ch
3960 Sierre Rothorn 11 027 451 20 30 www.vvp-architectes.ch

4013
UAPE-BORZUAT
Variante réduit

Façade NORD
PROJET

N° Plan **4013-100-FN**
Echelle 1:100
Commune Sierre
Parcelle 1
Alt. de réf. Existant
Responsable PC
Dessin FC
1ère édition Avril 2024
Impression 03.10.24

PROVISOIRE



L'architecte _____

Le(s) requérant(s) _____

Le(s) propriétaire(s) _____

/Volumes/Affaires VVP-1/4000 AFFAIRES 4/4013_UAPE Borzuat/2_DESSIN/1_ARCHICAD/
2_PROJET_100/1_ARCHICAD/2024.08.19 Flo(exe-enquete)/6.2 MIL-PROJET REDUIT/4013
6.2MIL-UAPE Borzuat 2024.10.02 (flo).pin

1950 Sion Industrie 54 027 327 75 65 info@vvp-architectes.ch
3960 Sierre Rothorn 11 027 451 20 30 www.vvp-architectes.ch



4013
UAPE-BORZUAT
Variante réduit

Façades EST
PROJET

N° Plan **4013-100-FE**
Echelle 1:100
Commune Sierre
Parcelle 1
Alt. de réf. Existant
Responsable PC
Dessin FC
1ère édition Avril 2024
Impression 03.10.24

PROVISOIRE



L'architecte _____

Le(s) requérant(s) _____

Le(s) propriétaire(s) _____

/Volumes/Affaires VVP-1/4000 AFFAIRES 4/4013_UAPE Borzuat/2_DESSIN/1_ARCHICAD/
2_PROJET_100/1_ARCHICAD/2024.08.19 Flo(exe-enquete)/6.2 MIL-PROJET REDUIT/4013
6.2MIL-UAPE Borzuat 2024.10.02 (flo).pin

1950 Sion Industrie 54 027 327 75 65 info@vvp-architectes.ch
3960 Sierre Rothorn 11 027 451 20 30 www.vvp-architectes.ch





ECOLE DE BORZUAT

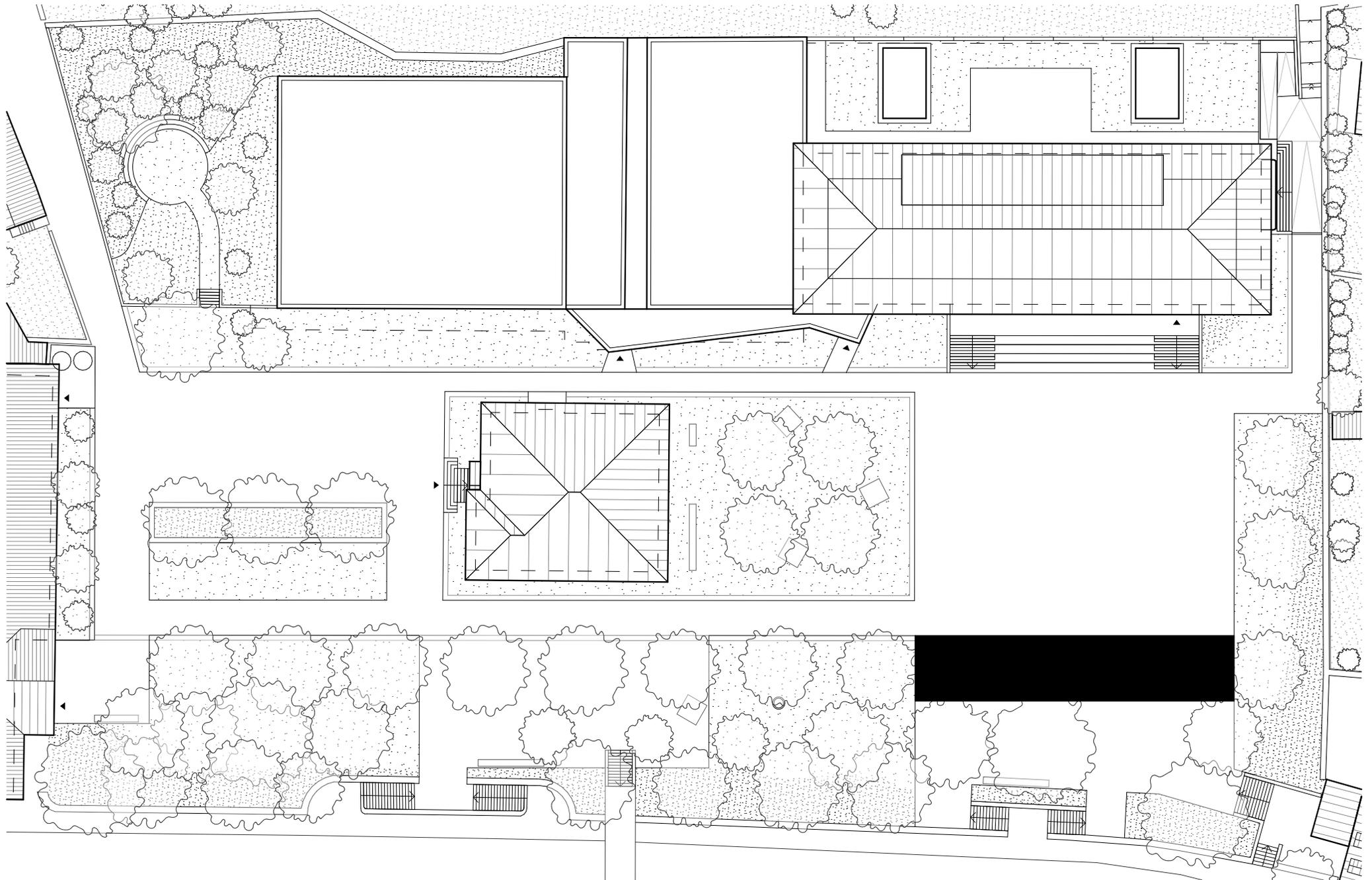
Avenue des Ecole 12, 3960 Sierre

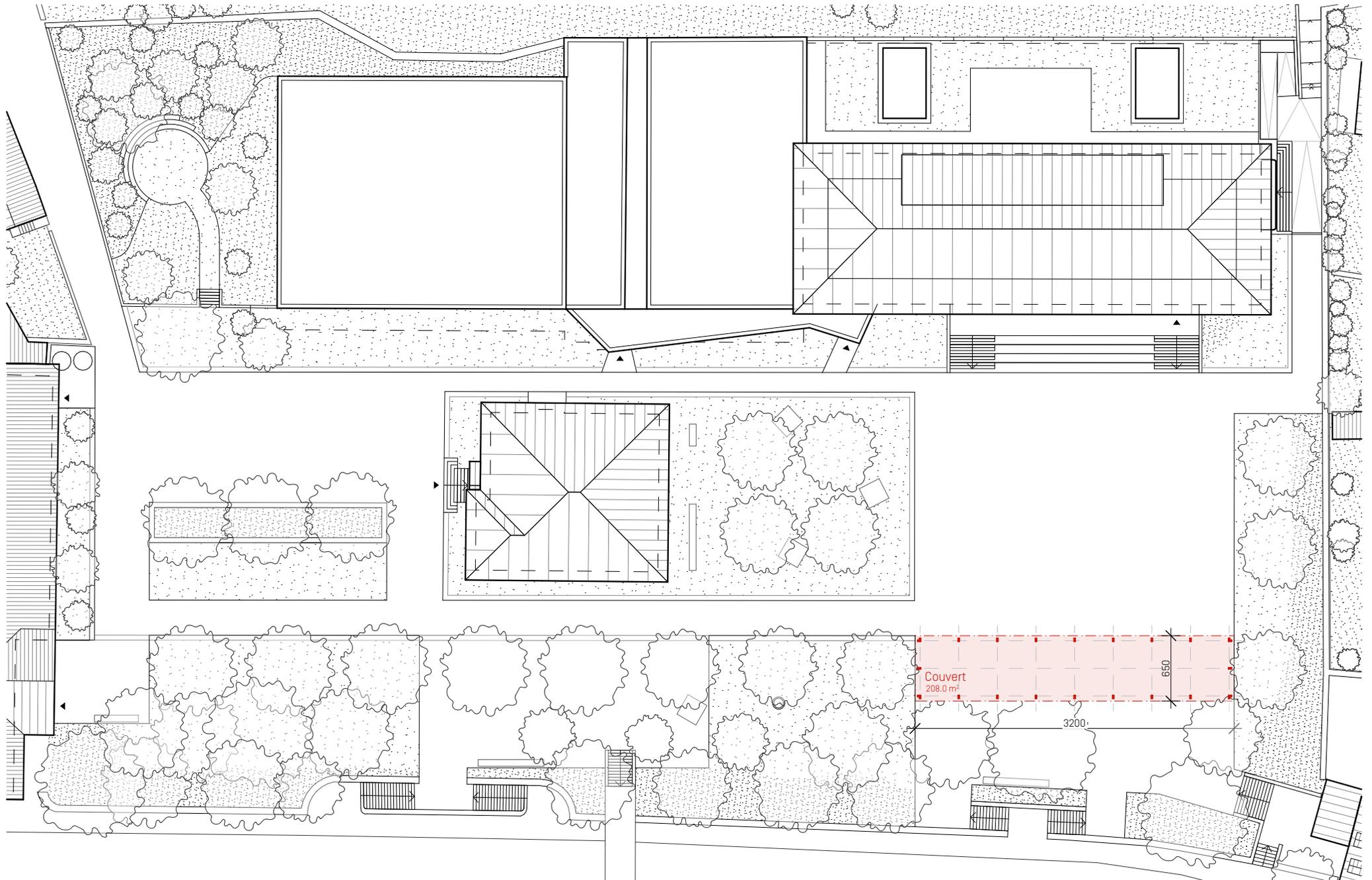
Construction d'un préau couvert dans la cour d'école de Borzuat

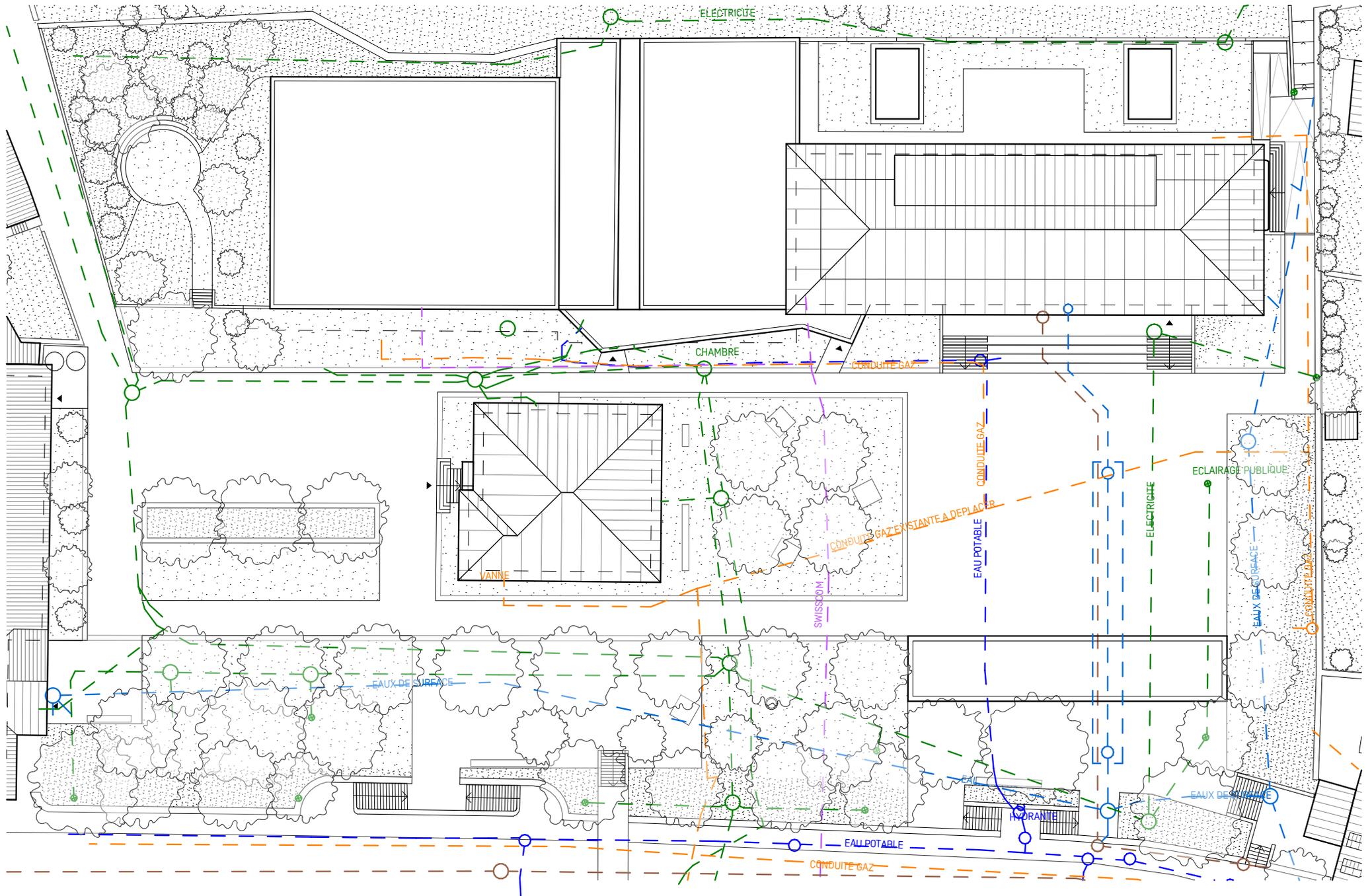
Présentation du 03 février 2025

cw architectes sa
renggli architectes



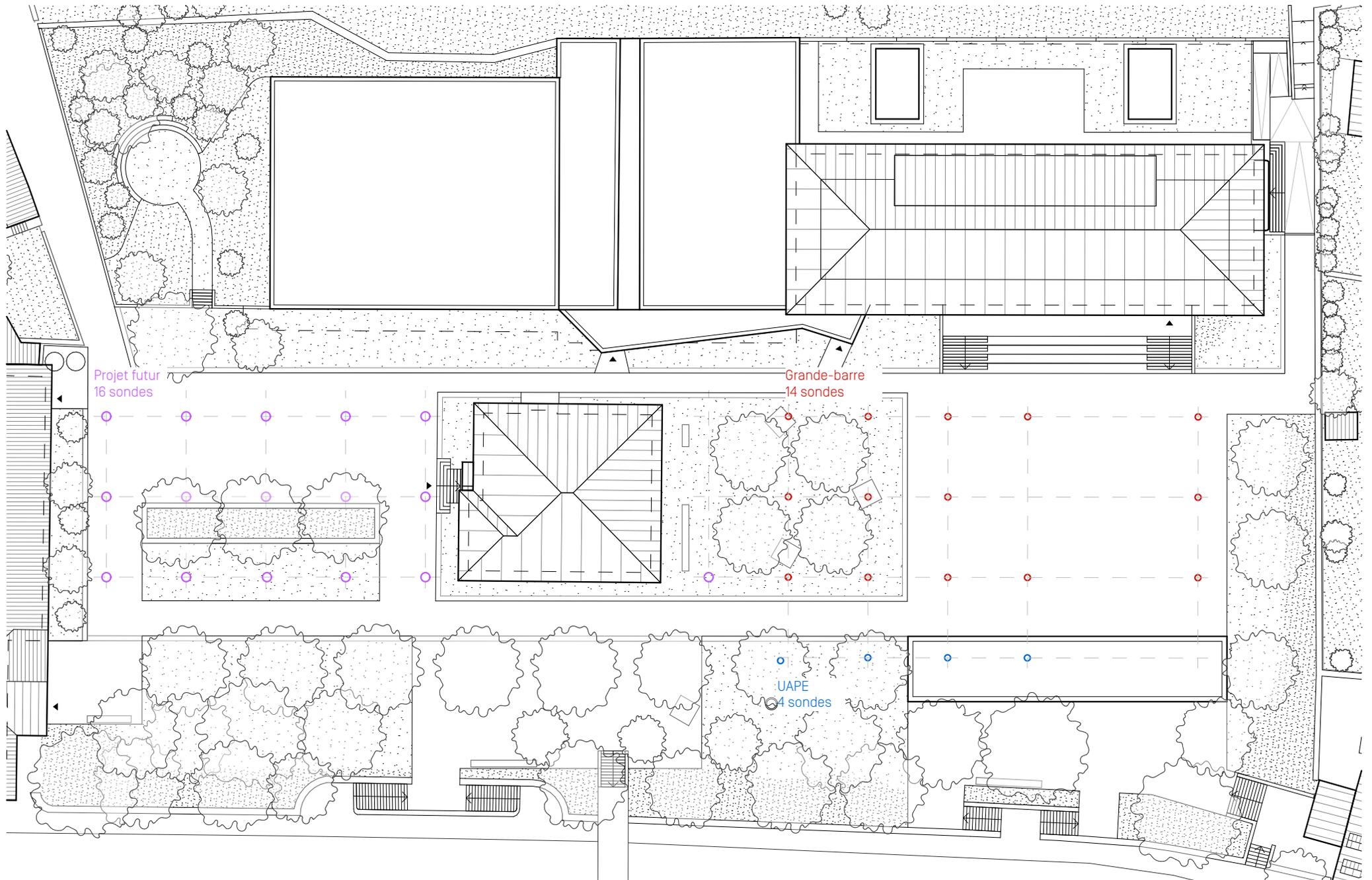






Plan des réseaux





Plan des sondes géothermiques





Image de synthèse 1





Image de synthèse 3



Image de synthèse 4